Envoyé en préfecture le 14/08/2026
Reçu en préfecture le 14/08/2026
Publié le
ID : 035-213503147-20260707-2026_56-DE

COMMUNE DE SAINT SULIAC

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 15 . Présents : 11 - Votants : 15
Date de convocation : 02/07/2026
L'an deux mil-vingt-six, le sept juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Suliac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal BIANCO, Maire.

Présents : M. BIANCO Pascal, Mme ALLAIN Laurence, M. PERDRIEL Erik, Mme FIQUET Isabelle, M. DENOUAL Jean-Philippe, Mme TAVERNIER Monique, M. BABEY Pierre-Olivier, Mme VERGER Laurence, M. JACQUEMONT Mickael, Mme PETRISSANS Florence.

Absents excusés : Mme BERGER Mathilde a donné pouvoir à M. BIANCO Pascal, M. LEFEUVRE Aymeric a donné pouvoir M. PERDRIEL Erik, M. VAN HEEMS Frédéric a donné pouvoir à M. DENOUAL Jean-Philippe, Mme MAUCORPS Laura a donné pouvoir à Mme ALLAIN Laurence
Secrétaire : M. BOUVET Rémy

DELIBERATION N°2026-56

FINANCES LOCALES

Objet : RECONDUCTION DES TARIFS SALLES DU TIERS LIEU LE GRAND BANC pour la période 01/09/2026 au 31/12/2026

1 CUISINE PARTAGEE

19 personnes maximum

-Un usage informel permanent est garanti pour les usagers permanents du Grand Banc-
Et pour les personnes séjournant à l'espace nuit, la bibliothèque
- La location n'inclut pas de privatisation complète de l'espace. Néanmoins l'aménagement permet de distinguer les espaces de chacun / matériel, denrées…
-La location comprend : les équipements et ustensiles de base, les fluides mais pas de denrées ni matières premières telles que l'huile, café etc….

-la Location payante est proposée à la demi-journée (9h à 13h ou de 14h à 18h, ou 18h30-22h30) ou à la journée (9h à 18h ou 14h-22h30)

RESERVATION CUISINE	Demi-journée	Journée	Journée supp
	Tarifs TTC		
Tarif normal	30€	50€	40€
Tarif préférentiel (-30%)	21€	35€	28€
Caution badge	100€		
Caution ménage	85 €		
-Une convention spécifique est signée comprenant un nettoyage de la salle après utilisation et le rendu du badge d'entrée. *-la réservation n'est effective qu'après avoir déposé les chèques de caution qui seront retenues si le badge n'est pas rendu et si le ménage effectué par le loueur ne donne pas satisfaction* *-Le loueur doit fournir une attestation d'assurance responsabilité civile.*			

Envoyé en préfecture le 14/08/2026
Reçu en préfecture le 14/08/2026
Publié le
ID : 035-213503147-20260707-2026_56-DE

-Le tarif préférentiel est destiné
-aux usagers permanents du tiers lieu : La Renverse, Multi, bibliothèque
-aux résidents suliaçais
-aux réservations de salle avec engagement annuel

2 SALLE BIEN ETRE

9 personnes maximum

-Activités : séances individuelles ou collectives, régulières ou ponctuelles liées au bien-être. L'utilisation de cet espace doit respecter le calme et la tranquillité des autres usagers
Cet espace peut aussi accueillir des services nécessitant de la discrétion comme France Service

-La réservation de la salle bien être ne donne pas accès à la cuisine partagée
-La Location payante est proposée à l'heure ou à la demi-journée (9h à 13h ou de 14h à 18h, ou 18h30-22h30) ou à la journée (9h à 18h ou 14h-22h30)
-Les locations régulières à l'année ne sont pas valables durant les vacances scolaires

RESERVATION SALLE BIEN ETRE	A l'heure	Demi-journée	Journée	Journée supp
	Tarifs TTC			
Tarif normal	20€	40€	60€	50€
Tarif préférentiel	14€	28€	42€	35€
Caution badge	100€			
Caution ménage	85€			
-Une convention spécifique est signée entre les parties comprenant un nettoyage de la salle après utilisation et le rendu du badge d'entrée. *-la réservation n'est effective qu'après avoir déposé les chèques de caution qui seront retenues si le badge n'est pas rendu et si le ménage effectué par le loueur ne donne pas satisfaction* *-Le loueur doit fournir une attestation d'assurance responsabilité civile*				

-Le tarif préférentiel est destiné
-aux usagers permanents du tiers lieu : La Renverse, Multi, bibliothèque
-aux résidents suliaçais
-aux réservations de salle avec engagement annuel

En cas de force majeure , la mairie a la priorité sur l'occupation des salles du Tiers-lieu « Le Grand Banc

3- SALLE D EXPOSITION :

- 10 personnes maximum

- La salle d'exposition du « Grand Banc » est un lieu de valorisation de la création par l'exposition et/ou l'organisation d'évènements individuels et/ ou collectifs. Elle est destinée à accueillir des artistes, artisans, créateurs au sens large.

- La réservation de la salle d'exposition ne donne pas accès à la cuisine partagée.

Envoyé en préfecture le 14/08/2026
Reçu en préfecture le 14/08/2026
Publié le
ID : 035-213503147-20260707-2026_56-DE

SALLE D'EXPOSITION	Journée	Journée supplémentaire	Semaine
	Tarifs TTC		
Tarif	**40 €**	**20 €**	**160 €**
Caution badge-code-Clef	**100 €**		
Caution ménage	**85 €**		

-Une convention spécifique est signée comprenant un nettoyage de la salle après utilisation et le rendu du badge d'entrée.
-la réservation n'est effective qu'après avoir déposé les chèques de cautions qui seront retenues si le badge n'est pas rendu et si le ménage effectué par le loueur ne donne pas satisfaction
-Le loueur doit fournir une attestation d'assurance responsabilité civile.

En cas de force majeure, la mairie a la priorité sur l'occupation des salles du Tiers-lieu « Le Grand Banc.

➢ **Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité ces tarifs pour l'année.**

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pascal BIANCO

MAIRIE DE SAINT-SULIAC (ILLE-&-VILAINE)